

Déjeuner du Cercle des Réseaux Européens autour de Damien Abad, Membre du Parlement européen

- 11 octobre 2011 -

Les membres du Cercle des réseaux européens se sont réunis pour un déjeuner de travail autour de Monsieur Damien Abad (PPE, FR), Membre du Parlement européen, afin d'évoquer les grandes priorités pour les réseaux dans le Cadre financier pluriannuel (2014-2020).

Présentation introductive : contexte de crise économique

Damien Abad a commencé par souligner que la proposition de la Commission au sujet du nouveau cadre financier pluriannuel 2014-2020 (CFP) intervient dans un contexte difficile de crise économique et financière, dont l'issue est loin d'être évidente. Il estime qu'en temps de crise, les plus grandes vérités remontent à la surface. Au-delà de la situation critique de la Grèce, l'eurodéputé craint une instabilité au niveau de la situation économique de l'Italie et de l'Espagne.

Priorités dans les dépenses : cibler les projets européens à haute valeur ajoutée

En ce qui concerne la partie « dépenses » du CFP, M. Abad a regretté le manque de volonté de la part des Etats membres d'investir davantage dans les politiques de l'UE. **« L'avenir de l'UE réside dans les projets transeuropéens, alors que les institutions communautaires ne sont que des instruments »**, a-t-il encore estimé.

Il a souligné notamment la nécessité de débloquer des ressources budgétaires pour les politiques et projets qui correspondent aux objectifs prioritaires de l'Union dans le cadre de la stratégie Europe 2020. Il faut penser en termes de projets prioritaires et financements innovants. Dès lors, Damien Abad regrette de constater que les politiques dites classiques telles que la PAC ou la cohésion régionale monopolisent une grande partie des ressources. Alain Lamassoure et lui-même s'investissent beaucoup dans la promotion d'une réforme importante dans l'allocation des ressources



Damien Abad (PPE, FR), né le 5 avril 1980 à Nîmes est élu Membre du Parlement européen depuis juillet 2009.

Membre

- Commission des budgets
- Délégation pour les relations avec le Conseil législatif palestinien

Membre suppléant

- Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs
- Délégation aux commissions de coopération parlementaire UE-Arménie, UE-Azerbaïdjan et UE-Géorgie
- Délégation à l'Assemblée parlementaire Euronest

Major de Sciences Po Bordeaux, diplômé de Sciences Po Paris, deux fois admissible à l'ENA, il devient Chargé d'études sur les questions budgétaires et fiscales au Groupe UDF en Mars 2006 puis au Groupe Nouveau Centre à l'Assemblée Nationale.

De 2008 à 2009, il est également maître de conférences en Finances publiques à Sciences Po Paris.

Il crée également les Jeunes Centristes, mouvement jeune rattaché au Nouveau Centre. Il en est le Président fondateur, élu à la quasi-unanimité en mai 2008. Très impliqué dans les questions liées aux jeunes, il est le Président de l'intergroupe Jeunesse du PE.

budgetaires. Au final, il ne s'agit pas d'investir plus, mais mieux en ciblant les bons objectifs : les projets à haute valeur ajoutée pour l'Union.

Ressources propres de l'UE : taxe financière et taxe carbone

Dans ce contexte, il serait également important de revoir les ressources propres de l'UE. Des pistes intéressantes à explorer, selon l'eurodéputé, sont les propositions de la Commission au sujet d'une éventuelle taxe sur les transactions financières et la taxe carbone.

Les membres du CRE ont estimé qu'il convenait effectivement de réformer le budget de l'Union et les ressources propres, mais il faut par exemple veiller à une répartition équitable. Par exemple allouer les ressources qui seraient prélevées de l'aviation dans le cadre de l'ETS (*Emission Trading System*) au développement de ce mode de transport.

Compétitivité de l'UE : importance du principe de réciprocité

L'importance de la compétitivité des entreprises européennes et notamment l'instrument de réciprocité en matière de politique commerciale¹ a été une fois de plus soulignée dans le cadre du Cercle. Les membres du CRE et Damien Abad se rejoignent pleinement sur la nécessité de veiller à un équilibre dans les échanges internationaux. L'eurodéputé se félicite de l'intention de la Commission de proposer avant la fin de l'année un instrument en matière de réciprocité sur l'accès aux marchés publics des pays tiers. La libre concurrence et l'ouverture des marchés sont une bonne chose, a-t-il estimé, mais ce n'est pas un but en soi. Il faut aspirer à une ouverture des marchés réciproque.

La culture européenne du compromis

Damien Abad a estimé qu'il est important de se rendre compte de certaines spécificités de la procédure de prise de décision au niveau de l'UE. En tant que député européen, il doit être conscient de la culture de compromis, car chaque décision se prend suite à de nombreuses négociations. 80% des textes au Parlement sont adoptés avec les voix du PPE et du S&D. Le risque est d'avoir un accord à minima dans certains cas. Il a en outre souligné le poids du lobby allemand au Parlement.

Quelques faits et chiffres sur le CFP 2014-2020

Pour rappel, les budgets annuels de l'UE doivent se conformer au cadre financier pluriannuel prévu dans un règlement adopté à l'unanimité par le Conseil, après approbation du Parlement européen. Le CFP fixe chaque année le montant maximal des crédits d'engagement du budget de l'UE pour les grands domaines politiques («rubriques»), de même qu'un plafond global pour les crédits de paiement et d'engagement.

La proposition de la Commission relative au CFP pour la période 2014-2020², présentée le 29 juin dernier, se focalise notamment sur des financements prioritaires au niveau de l'UE qui produisent une réelle valeur ajoutée. Il s'agit par exemple d'un mécanisme pour l'interconnexion en Europe (doté d'une enveloppe de 50 milliards €)³ destiné à financer des projets transfrontaliers dans les domaines de l'énergie, des transports et des technologies de l'information en vue de renforcer la colonne vertébrale de notre marché intérieur, d'une augmentation significative de l'enveloppe prévue au titre de la recherche et de l'innovation pour investir dans notre compétitivité.

Parallèlement, ce budget UE novateur n'en est pas moins rigoureux: le montant global proposé pour les sept années à venir s'établit à 1 025 milliards € en crédits d'engagement et à 972,2 milliards € en crédits de paiement.

¹ La Commission européenne présentera un paquet législatif de trois mesures distinctes le 13 décembre (date indicative) incluant un instrument législatif sur l'accès aux marchés publics des pays tiers, la révision des directives 2004/17 et 2004/18 sur les marchés publics ainsi que la directive sur les concessions de services.

² <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/11/468&format=HTML&aged=1&language=FR&guiLanguage=fr>

³ <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/11/1200&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>